

REPUBLIQUE FRANCAISE	
—————	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 12	
Votants : 13	
Pouvoirs : /	
Pour	13
Contre	/
Abstention	/
Date de convocation :	
05/01/2021	
Date d'affichage :	
20/01/2021	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un,  
Le onze janvier,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS.

**Absents-Excusés :**

Messieurs Bernard PRAIZELIN (Pouvoir à G. VILLIBORD)

M. Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2021/01/013 : Actualisation du tableau unique de classement des voiries communales – modification d'un nom de rue**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le tableau unique de classement des voiries communales qui totalisait 10,380 km a été actualisé en 2017, puis de nouveau en 2019 pour totaliser 10,566 km car il manquait dans ce tableau des sections de voiries communales qu'il convenait d'ajouter.

Le tableau unique de classement des voiries communales ainsi actualisé a été présenté au conseil municipal en 2019 avec un linéaire total de voirie s'élevant désormais à 10,566 km.

Cependant, des problèmes sont intervenus quant à la dénomination d'une des rues au niveau du hameau de NANCROIX.

En effet, la rue dénommée « Chemin des Vernettes » induit en erreur les services de secours pouvant être appelés pour des interventions car ceux-ci, à l'énoncé du nom de la rue, se présentent à Plan Peisey, en direction de la chapelle des Vernettes et non à Nancroix.

Dès lors, le conseil municipal a réfléchi pour trouver une autre dénomination à cette rue et a décidé de débaptiser le « Chemin des Vernettes » (N°7 au tableau de classement ci-après) et de le rebaptiser en « Rue de Carroz blanc ».

Le plan des voiries communales modifié est présenté en annexe à la présente délibération.

Tableau de classement unique des voies communales - Actualisation de 2019

Numéro d'ordre	Appellation	Désignation du point d'origine et des dessertes	Longueur (en km)	Largeur moyenne (en m)	Date de classement	Etat	Déneigement	Observation
1	Rue de la Chenalette, Rue de l'école des mines, Rue des Mont d'Argent, Route de Lonagne et Route des Côtes	RD87 (monument), dessert le chef lieu, Le Villaret	1,103	5,00	1962	Revêtue	Total	
2	Route de la chapelle Ste-Agathe Route et du Vieux Moulin	RD87, dessert place des 4 Zoé et pont de Moulin	0,356	5,00	1962	Revêtue	Total	
3	Montée de l'Eglise	VC n°1, dessert haut de village, l'Eglise et lieu-dit Graturge	0,289	4,00	1962	Revêtue	Total	
4	Route de la Tannerie	RD87, rejoint VC n°1	0,452	4,00	1962	Revêtue	Total	
5	Route de Baudet	RD226, dessert Baudet	0,356	5,00	1962	Revêtue	Total	
6	Route de la Forge	VC n°1, dessert lieu-dit La Fouarce et carrefour RD226	0,736	5,00	1962	Revêtue	Total	
7	Rue de Chemin des Vernettes Carroz Blanc	RD87, dessert VC n°21, puis VC n°23, dessert le Pascieu et VC n°24	0,473	3,00	1962	Revêtue	Total	
8	Rue de Neyret	RD87, dessert haut du village	0,144	3,00	1962	Revêtue	Total	
9	Route de la Corbassière	RD 87, dessert bas village, lieu-dit Tetessy, VC n°1	0,449	7,00	1962	Revêtue	Total	
10	Chemin de la Fruitière	VC n°1, rejoint VC n°6	0,141	2,50	2016	Revêtue	Total	
11	Rue des Bronziers	VC n°9, rejoint VC n°1	0,069	2,00	2017	Revêtue	Total	
12	Ruelle du Milieu	VC n°9, rejoint VC n°1	0,040	2,00	2017	Revêtue	Total	
13	Rue rapide	VC n°9, rejoint VC n°1	0,082	2,00	2017	Partiellement revêtue	Partiel	
14	Rue de la Croix de Pierre	VC n°9, rejoint VC n°1	0,099	2,00	2017	Revêtue	Total	
15	Rue Jacques Todesco	Derrière Bar l'Alpage, croise VC n°1, rejoint VC n°3	0,066	3,00	2017 Modif 2019	Revêtue	Total	Linéaire actualisé en 2019 : ajout de la section de voirie derrière le bar l'Alpage
16	Chemin de Glaise, Chemin du Quiet	VC n°1, dessert le lotissement du Quiet	0,476	6,00	2017	Revêtue	Total	
17	Chemin des Grangettes	VC n°1, dessert le bas du Villaret	0,288	3,00	2017	Revêtue	Total	
18	Ruelle du Colporteur	VC n°1, dessert le centre du Villaret	0,031	3,00	2017	Revêtue	Total	
19	Route des Mouilles et Chemin des Champs Valeureux	VC n°2, dessert le bas de Moulin	0,430	4,00	2017	Revêtue	Total	
20	Ruelle de la Foyère et ruelle du Crêt	VC n°19, dessert la place des 4 Zoé	0,153	3,00	2016	Revêtue	Total	
21	Rue de Nancruet	VC n°5, dessert le centre de Nancroix et RD87	0,164	3,00	1962	Revêtue	Total	
22	Rue de l'Ecole	VC n°21, dessert le haut de Nancroix	0,153	4,00	2017	Revêtue	Total	
23	Rue du Pascieu	RD87, dessert le Pascieu et VC n°5	0,200	4,00	2017	Revêtue	Total	
24	Route de la Prairie	VC n°5, dessert la Prairie	0,103	6,00	2017	Partiellement revêtue	Total	
25	Route de Vieux Plan	VC n°26, dessert Vieux Plan et le front de neige	0,782	5,00	1962	Partiellement revêtue	Partiel	
26	Route de Plan Peisey	RD226, dessert Plan Peisey et VC n°25	1,180	6,00	2017	Revêtue	Total	
27	Impasse de la Darbella	VC n°26, dessert immeuble la Darbella et Les Gentianes	0,168	6,00	2017	Revêtue	Total	
28	Impasse des Zeschères	VC n°26, dessert parking des Zeschères	0,316	6,00	2017	Revêtue	Total	
29	Impasse Plein Sud	VC n°28, jusqu'à l'immeuble Plein Sud	0,247	6,00	2017	Revêtue	Total	
30	Chemin des Arches	RD226, dessert Les Arches	0,185	4,00	2017	Revêtue	Total	
31	Route de la Chenarie	RD87, dessert La Chenarie	0,458	6,00	2017	Revêtue	Total	
32	Impasse de l'Entrepote	VC n°31, jusqu'à la fin du chemin	0,041	4,00	2017	Non revêtue	Total	
33	Ruelle de l'Aloi	VC n°2, jusqu'au chemin de Plan Moulin	0,066	4,00	2017	Revêtue	Total	
34	Rue de l'Aiguille Rousse	RD87, jusqu'à VC n°23	0,100	3,00	2017	Non revêtue	Partiel	
35	Ruelle du Mont Pourri	VC n°1, rejoint VC n°14	0,043	3,00	2019	Revêtue	Total	Ajouté en 2019
36	Impasse des Rives	VC n°20	0,025	3,00	2019	Revêtue	Total	Ajouté en 2019
37	Rue du Chamois Fidèle	VC n°7, rejoint VC n°21	0,102	3,00	2019	Partiellement revêtue	Partiel	Ajouté en 2019
Total			10,566					

**Après exposé et en avoir délibéré,**

### **Le Conseil Municipal,**

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **APPROUVE** la modification du nom de la rue « Chemin des Vernettes » en « Rue de Carroz blanc » pour faciliter le repérage géographique et notamment par les services de secours,
- **APPROUVE** le tableau unique de classement des voiries communales ainsi actualisé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents qui seraient la suite ou la conséquence de la présente délibération ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour procéder à toutes les démarches et formalités nécessaires faisant suite à la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :  
Le Maire,  
Guillaume VILLIBORD

